

## Communiqué de presse

Lugano, le 28 mai 2010

### **Le Congrès suisse des arts et métiers exige une politique de croissance favorisée par un allègement des PME**

**Réuni ce jour à Lugano, le Congrès suisse des arts et métiers a adopté une résolution dont les exigences visent à réduire les coûts de la réglementation. Il s'agit en l'occurrence d'économiser 10 milliards de francs d'ici à 2018, d'alléger considérablement la charge des PME et par là même d'engager l'économie sur la voie de la croissance. Le Congrès a par ailleurs élu le nouveau président de l'usam en la personne du conseiller national Bruno Zuppiger (UDC), qui succède ainsi au conseiller national Edi Engelberger (PLR).**

Une étude consacrée à la mesure des coûts de la réglementation (MCR) réalisée par *KPMG Allemagne* sur mandat de l'usam et portant sur les domaines *droit du travail, assurances sociales et hygiène des denrées alimentaires* a débouché sur des résultats alarmants. Rien que dans ces trois domaines, les coûts de la réglementation à la charge des PME s'élèvent à 4 milliards de francs. Des estimations par extrapolation permettent de partir du principe que les coûts de la réglementation (lois et ordonnances) atteignent au total plus de 50 milliards de francs dans notre pays.

Les résultats de l'étude montrent bien que l'importance de la question des coûts de la réglementation a été jusqu'ici considérablement sous-estimée. « Il est grand temps que les responsables et décideurs politiques concrétisent enfin leurs belles paroles par de véritables actes en faveur des PME », s'est exclamé Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'usam. La densité normative inacceptablement élevée de la législation suisse, enregistrée aux niveaux de la Confédération, des cantons et des communes, « empêche une croissance économique durable, compromet l'emploi et fait fi de la contribution sociale et sociétale essentielle que fournissent chaque jour les PME suisses ».

#### **Résolution visant à réduire les coûts de la réglementation grevant les PME**

D'un point de vue macroéconomique, les coûts de la réglementation que doivent supporter les PME affaiblissent la compétitivité nationale et internationale de la Suisse. La croissance économique s'en trouve considérablement restreinte, le maintien des emplois, voire la création de nouveaux emplois compromis. Ces effets indésirables se répercutent négativement sur l'économie toute entière.

Forts de ce constat inquiétant, les délégués du Congrès suisse des arts et métiers ont adopté une résolution aux conséquences étendues. Ils exigent la réduction des coûts de la réglementation grevant les PME, ce afin que l'économie suisse puisse s'engager durablement sur la voie de la croissance et que la compétitivité de notre pays soit renforcée. Concrètement, le Congrès demande la mise en œuvre des exigences suivantes :

- réduction des coûts de la réglementation de 20%, soit 10 milliards de francs d'ici à 2018;
- publication d'un rapport du Conseil fédéral chiffrant les coûts globaux de la réglementation en Suisse;
- mesure systématique des coûts de la réglementation pour toute nouvelle loi ou ordonnance;
- nouvelle conduite d'une instance de contrôle des réglementations imposées aux PME indépendante de l'administration;

- introduction de la législation temporaire (*sunset legislation*) au niveau fédéral : lois et ordonnances sont ainsi limitées dans le temps et font l'objet d'un examen périodique;
- cantons et communes sont eux aussi appelés à appliquer les présentes exigences dans leur domaine de responsabilité.

### **Le conseiller national Bruno Zuppiger accède à la présidence de l'usam**

Par ailleurs, le Congrès suisse des arts et métiers a élu le nouveau président de l'Union suisse des arts et métiers usam en la personne du conseiller national Bruno Zuppiger, qui succède ainsi au conseiller national Edi Engelberger, lequel était à la tête de la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse depuis 2004.

*Des photos du Congrès suisse des arts et métiers prêtes à être imprimées sont téléchargeables à l'adresse Internet [www.alexanderharbaugh.com/sgv](http://www.alexanderharbaugh.com/sgv)*

*L'étude de KPMG peut être téléchargée à l'adresse Internet [www.sgv-usam.ch](http://www.sgv-usam.ch). Seule la version originale allemande est actuellement disponible ; une version française suivra ultérieurement.*

### **Renseignements complémentaires**

**CN Bruno Zuppiger**, président usam, mobile 079 236 23 32

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur usam, mobile 079 285 47 09

**Numéro 1 des PME suisses:** organisation faîtière des petites et moyennes entreprises, l'usam représente 280 associations et quelque 300 000 PME